



ABCdaire
de l'éducation financière

Comment bien utiliser le virement SEPA ?

Sommaire

01	Qu'est-ce qu'un virement SEPA ?	04
02	Quels sont les différents types de virement ?	06
03	Dans quelle devise puis-je émettre un tel virement ?	08
04	Un virement SEPA a-t-il un coût ?	10
05	Y-a-t-il un montant minimal ou maximal à respecter ?	12
06	Quelles informations dois-je fournir pour effectuer un virement ?	14
07	Où puis-je trouver les codes BIC et IBAN de mon compte bancaire ?	16
08	Recevoir un tel virement me coûte-t-il de l'argent ?	18
09	Quand l'argent sera-t-il disponible sur mon compte ?	20
10	Que faire en cas d'erreur ?	22
11	Puis-je annuler un virement SEPA ?	24

01

Qu'est-ce qu'un virement SEPA ?



Un transfert d'argent libellé en euros de compte à compte au sein de la zone SEPA

Un virement est une opération bancaire qui vous permet de transférer une somme d'argent de votre compte bancaire vers un autre compte bancaire sans passer par un moyen de paiement comme une carte bancaire.

Il permet notamment :



d'effectuer un paiement au profit d'un bénéficiaire (c'est-à-dire sur le compte de la personne où la somme d'argent sera virée),



d'épargner en mettant régulièrement de l'argent sur un compte d'épargne.

SEPA signifie Single Euro Payments Area et désigne l'espace unique de paiements en euro, qui comprend les pays de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, les îles de Jersey, Guernesey et de Man, la principauté d'Andorre et l'État de la Cité du Vatican.



Un virement SEPA doit nécessairement mentionner le code IBAN du destinataire

02

Quels sont les différents types de virement ?



Les virements peuvent être ponctuels ou permanents

Un virement est ponctuel quand il n'a lieu qu'une fois, pour une opération précise.

La date du virement peut être choisie et on parlera de virement différé si l'on demande à la banque d'effectuer le virement en question à une date ultérieure.

Un virement peut sinon être permanent ; il s'agira alors d'un virement automatique qui sera effectué régulièrement à une date bien précise, à destination d'un même bénéficiaire et pour un même montant.

Le virement permanent, du fait qu'il est automatique, est très utile pour payer vos charges régulières (par exemple vos factures d'électricité) car il permet d'organiser vos paiements en vue de respecter les échéances (dates de paiement) mentionnées dans les factures.

03

Dans quelle devise puis-je émettre un tel virement ?



En euros !



Un virement SEPA ne peut être émis qu'en euros.

Cependant, il est possible que le virement provienne ou soit destiné à un compte qui est libellé dans une autre devise. Dans ce cas, la banque procédera à la conversion de la somme, afin que l'opération puisse être effectuée.



N'hésitez pas à prendre contact avec votre banque pour connaître les frais qui seront appliqués dans ce cas.

04

Un virement SEPA a-t-il un coût ?



Cela dépend



Un virement SEPA peut avoir un coût, qui est spécifié dans les conditions tarifaires applicables au contrat conclu avec votre banque (notamment si le virement effectué impliquera un transfert vers une autre banque).

Toutefois, les banques autorisent généralement un certain nombre de virements gratuits par mois.



05

Y-a-t-il un montant minimal ou maximal à respecter ?



Il n'y a pas de montant minimal mais un montant maximum peut être appliqué



Les virements ne sont pas soumis à un montant minimal. Par contre, la banque, dans ses conditions d'utilisation du compte, peut fixer un montant maximal.

Néanmoins, il faut que le montant de la somme à virer soit disponible sur votre compte afin de procéder au virement.

06

Quelles informations dois-je fournir pour effectuer un virement ?



- ✓ **Le numéro du compte à débiter**
- ✓ **Le montant**
- ✓ **La date d'exécution**
- ✓ **Les coordonnées bancaires du compte (IBAN et BIC) à créditer**

En effet, ce sont les codes IBAN et BIC qui vous permettront d'identifier de manière unique le compte bancaire du bénéficiaire du virement.



L'IBAN ou International Banking Account Number est une norme internationale pour la structure uniformisée des numéros de compte qui vise à rendre les transferts d'argent en Europe plus rapides et plus sûrs.

Le BIC ou Bank Identifier Code est un code international d'identification des banques (appelé aussi code SWIFT) à mentionner lors de vos transferts transfrontaliers.

07

Où puis-je trouver les codes BIC et IBAN de mon compte bancaire?



ABCdaire
de l'éducation financière

Sur le relevé d'identité bancaire fourni par votre banque



Vos codes IBAN et BIC se trouvent sur vos relevés d'identité bancaire (RIB) émis par votre banque.

Ceux-ci vous sont fournis par votre banque lors de l'ouverture de votre compte. Vous pouvez aussi les trouver dans votre espace personnel sur le site internet de votre banque ou via l'application mobile de votre banque ou les demander auprès de votre agence.



08

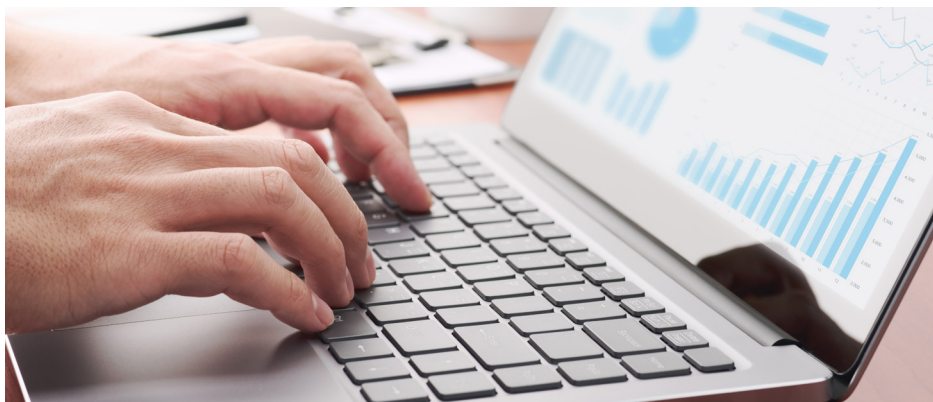
Recevoir un tel virement me coûte-t-il de l'argent ?



En principe, non

Le montant du virement est entièrement crédité sur le compte du bénéficiaire.

Néanmoins, des coûts de conversion peuvent être appliqués si la somme à créditer sur votre compte est libellée en une devise autre que l'euro.



09

Quand l'argent sera-t-il disponible sur mon compte ?



ABCdaire
de l'éducation financière

En 1 jour !

Les virements SEPA permettent un transfert rapide et sécurisé

Le délai d'exécution garanti est de 1 jour ouvrable (Hors samedi, dimanche et jour férié) à compter de la réception de l'ordre de virement.

1 jour peut s'ajouter si l'ordre de virement est transmis sur support papier.



10

Que faire en cas d'erreur ?



Il faut immédiatement en informer votre banque qui fera les démarches nécessaires

Les règles de fonctionnement du virement SEPA permettent d'empêcher ou d'annuler l'exécution d'un ordre de virement.

Si un donneur d'ordre a émis un virement SEPA à tort, il doit immédiatement en informer sa banque. Celle-ci engagera les démarches nécessaires afin d'annuler l'ordre de virement et pourra le cas échéant facturer la réalisation de telles opérations à son client.



La banque de l'émetteur n'est pas responsable de la mauvaise exécution d'une opération de paiement pour laquelle l'utilisateur du service de paiement a fourni un IBAN inexact.

11

Puis-je annuler un virement SEPA ?



Cela dépend du type de virement

Il convient de faire la distinction entre un virement déjà émis, et les ordres de virements permanents que l'on peut annuler.

Lorsqu'un virement a été émis, il n'est plus possible de l'annuler.

Pour les virements permanents, il est possible de les annuler mais seuls les ordres non encore traités seront annulés (c'est-à-dire uniquement les virements dont la date d'exécution est postérieure à la date de l'annulation).





ABCdaire
de l'éducation financière

Date de publication : 2019

Contact : info@suen.lu

**Cette série de publications est éditée par la Fondation
ABBL pour l'éducation financière en collaboration avec
la Chambre du Commerce.**